



## GOVERNEMENT DU NUNAVUT POSSIBILITÉ D'EMPLOI

**Poste** : Coordonnateur/coordonnatrice  
des soins aux victimes

**Ministère** : Justice

**Localité** : Cambridge Bay

**Numéro de référence** : 05-506856

**Type d'emploi** :

Mandat de 31 mars, 2024

**Salaire** : 81 861 \$ par année

(37,5 heures/semaine)

**Indemnité de vie dans le Nord** :

19 716 \$ par année

**Statut syndical** : Syndicat des employé-e-s  
du Nunavut

**Logement** : Aucun logement subventionné  
n'est offert pour ce poste.

**Date de clôture** : 29 Octobre 23 h 59, heure des  
Rocheuses

Il s'agit d'un poste de nature très délicate. Ainsi, une vérification satisfaisante du casier judiciaire et de l'habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables est requise.

Cette possibilité d'emploi s'adresse uniquement aux résidents de Cambridge Bay.

Relevant du directeur de la justice communautaire, la personne titulaire de ce poste maintiendra et promouvra le programme de prise en charge des victimes immédiatement après qu'un crime ait été commis. Le coordonnateur ou la coordonnatrice des soins aux victimes travaille avec l'équipe des Services d'aide aux victimes du Nunavut, qui est la source principale de contact pour les victimes. L'accent sera mis sur les soins aux victimes, les soins de suivi et la prévention des traumatismes. La personne titulaire de ce poste se rendra dans les collectivités pour soutenir les victimes avant, pendant et après les procédures judiciaires. La personne titulaire de ce poste organisera et donnera des formations aux autres employés et employées du ministère et au public.

La personne titulaire de ce poste contribue à la mise en œuvre du programme de soins aux victimes d'actes criminels du Nunavut et sera responsable de l'administration des politiques et des procédures du programme liées à cette initiative, y compris la collecte de données et la production de rapports; elle offre un soutien immédiat aux victimes d'actes criminels à la suite d'un crime et de la victimisation et fournit une aide pratique qui comprend l'éducation du public sur la façon d'accéder aux services et à de l'aide lorsqu'une victime a besoin d'un soutien immédiat, des orientations vers d'autres organismes et la défense des intérêts des victimes au besoin.

La personne titulaire de ce poste organise et coordonne les efforts des personnes qui soutiennent le programme et des travailleurs communautaires qui aident les victimes dans le besoin. Le coordonnateur ou la coordonnatrice des soins aux victimes fournit des informations aux personnes qui subissent un traumatisme à la suite d'une victimisation. La personne titulaire de ce poste établit et maintient des partenariats avec des organismes communautaires et des intervenants tels que la GRC, le Service des poursuites pénales du Canada, le Service de santé mentale et le ministère de la Justice communautaire.

Le coordonnateur ou la coordonnatrice des soins aux victimes est tenu de rechercher des ressources à jour et des pratiques exemplaires pour les fournisseurs de services du Nunavut.

La connaissance des systèmes de justice pour les adultes et les jeunes au Nunavut, de la *Loi sur les victimes d'actes criminels* du Nunavut, de la Déclaration canadienne des droits des victimes, de la *Loi sur les services à l'enfance et à la famille* et du Code criminel du Canada est requise pour ce poste. Une connaissance approfondie de la culture, de la colonisation et de la philosophie inuites, une solide compréhension des problèmes socio-économiques sous-jacents qui touchent les victimes et une compréhension des procédures pénales relatives aux victimes d'actes criminels, une compréhension des traumatismes indirects, de l'usure de compassion et de l'importance de prendre soin de soi, ainsi que des méthodes et techniques d'apprentissage pour adultes sont également requises.

Les connaissances, les compétences et les aptitudes nécessaires à cet emploi s'acquièrent habituellement par l'obtention d'un diplôme d'études collégiales en sciences sociales, en développement communautaire ou en éducation des adultes, et de trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine des services sociaux ou des services à la personne.

Les langues officielles du Nunavut sont l'inuktitut, l'anglais et le français.

La maîtrise d'au moins deux des langues officielles du Nunavut est un atout.

Une combinaison jugée acceptable d'études, de connaissances, d'expérience, de compétences et aptitudes pourrait être prise en considération.

La capacité de communiquer en inuktitut ou en inuinnaqtun est un atout.

La connaissance de la langue, des collectivités, de la culture et du territoire inuits ainsi que de l'Inuit Qaujimagatuaqngit constitue également un atout.

**Pour postuler, veuillez faire parvenir une lettre de motivation et votre curriculum vitae par courriel à [HRKitikmeo@gov.nu.ca](mailto:HRKitikmeo@gov.nu.ca). Veuillez inscrire le NUMÉRO DE RÉFÉRENCE dans l'objet de votre courriel.**

- Le gouvernement du Nunavut s'engage à ce que sa main-d'œuvre reflète la population nunavoise afin de bien comprendre et satisfaire les besoins des Nunavummiut. La priorité sera accordée aux Inuites et Inuits du Nunavut.
- Les candidats qui désirent profiter de la politique de priorité d'embauche du Nunavut doivent explicitement indiquer leur admissibilité à celle-ci.
- L'embauche à certains postes nécessite une vérification du casier judiciaire satisfaisante. Le fait de posséder un casier judiciaire n'exclut pas nécessairement la prise en compte d'une candidature.
- Une liste d'admissibilité pourrait être créée afin de pourvoir de futurs postes vacants.
- Il est possible d'obtenir une description de poste par télécopieur, par courriel ou sur le site Web.
- Nous communiquerons uniquement avec les candidats et candidates retenus pour une entrevue.